**Recommandations de l’EDISCE pour la rédaction du manuscrit de thèse au *format* « article »**

La rédaction du manuscrit de thèse se fera en suivant le cadre général tel qu’il a été approuvé par le conseil ED ISCE dans son Règlement Interieur.

Concernant la rédaction des thèses sous format « article », **une demande argumentée** devra être formulée par le directeur de thèse après discussion avec les membres du CSI. Une demande de dérogation est alors faite auprès de la direction de l'école doctorale à l'aide du formulaire ci-joint.

Un nombre de publications minimum n'est pas requis pour pouvoir soutenir sa thèse au sein de l'ED ISCE, mais il est fortement recommandé qu'il y ait déjà au moins un article d'accepté au moment de l'envoi du manuscrit aux rapporteurs et il serait habituel que plusieurs articles soient en cours d'examen et à divers stades d'acceptation (ex. révision mineure) au moment de soutenance.

Nous ne donnons pas d'avis sur le nombre ou la longueur des articles, car il est possible d'avoir des articles avec plusieurs études ou rapportant plusieurs expériences. La décision quant à la qualité et la quantité de travail dans la thèse n'est PAS pré-évaluée par l'ED ISCE, et comme d'habitude pour toutes les thèses est soumise à l'évaluation des rapporteurs.

Il ne faut pas supposer que quelque chose qui est de qualité ou de quantité suffisante pour être publié répondra nécessairement aux mêmes critères pour une thèse.

Pour la rédaction, il faudra particulièrement veiller à :

* −  la cohérence de forme de l’ensemble du manuscrit (cohérence au niveau du style,

des notations, ...),

* −  la cohérence de fond : la lisibilité et la compréhension de l’ensemble en s’assurant

qu’indépendamment du format de l’article, toutes les informations sont fournies avec un même niveau de détail (des annexes pourront être utiles à cet effet).

Les instructions suivantes doivent être respectées :

1. Le guide de lecture du manuscrit devra être particulièrement bien rédigé pour ne pas « perdre » les lecteurs et en premier lieu les rapporteurs qui auront à lire et relire des introductions, des contextes, etc... similaires dans les différents articles.
Les articles doivent être précédés, dans le mémoire de thèse, d’une présentation substantielle montrant comment ils s’intègrent dans le travail de thèse. Les chapitres décrivant les travaux expérimentaux semblent être les plus adaptables à ce format « article ».
2. Il est essentiel de préciser pour chaque article, le statut (en cours de rédaction, soumis, en cours de relecture (1er ou 2ème renvoi), ou accepté) et également l’implication du doctorant dans la rédaction et les travaux effectués.
3. Il est déconseillé de rédiger par un article, la partie traditionnellement consacrée à l’état de l’art et au positionnement de la problématique, sauf si cette revue a fait l’objet exclusivement d’une rédaction en tant que telle dans une revue.
4. Les parties nécessaires à la compréhension générale du mémoire mais qui ne peuvent pas paraître dans les journaux scientifiques soient fournies (techniques ou méthodes d’analyse spécifiques, données supplémentaires, etc.)

Les informations validées dans notre Règlement Intérieur sont les suivantes :

## 8.1. Rédaction du manuscrit

La rédaction d’un manuscrit faisant pleinement partie des compétences attendues dans le cadre d’une thèse, elle constitue une part essentielle du travail de thèse.

Le manuscrit doit être rédigé par le doctorant.

Le mémoire doit montrer les capacités du candidat à présenter l'objectif de son étude, faire l'état de l'art sur la question, situer son travail dans le contexte international, exposer la méthodologie, développer les différents aspects de son travail. Ses capacités à rédiger seront utiles au docteur au cours de sa vie professionnelle, qu'elle se réalise dans le milieu académique ou en entreprise.

La forme traditionnelle du mémoire est constituée de différents chapitres que le doctorant s'attachera à articuler entre eux. Il présentera une synthèse critique des résultats obtenus avant de proposer des conclusions et des perspectives.

Par dérogation de la direction de l’ED, le mémoire pourra intégrer des articles publiés ou acceptés pour publication dans des revues reconnues dans le domaine de recherche du doctorant à condition :

- qu'il en soit l'artisan principal et qu'il précise, dans le cas d'articles co-signés, sa contribution qui doit être significative,

- qu'ils correspondent à des contributions scientifiques originales,

- que ces articles soient précédés, dans le mémoire de thèse, d'une présentation substantielle montrant comment ils s'intègrent dans le travail de thèse,

- que les parties nécessaires à la compréhension générale du mémoire mais qui ne peuvent pas paraître dans les journaux scientifiques soient fournies (techniques ou méthodes d'analyse spécifiques, données supplémentaires, etc.).

Dans le cas où de larges passages du manuscrit seraient constitués d'articles, il est demandé un travail de rédaction d'environ 40 pages introduisant le sujet, présentant l'état de l'art et toute partie ne figurant pas dans les articles mais étant nécessaire à la compréhension de l'ensemble, liant les articles entre eux et concluant sur les objectifs atteints et les perspectives. Des publications ne sauraient, en aucun cas, représenter à elles seules la thèse elle-même.

Le mémoire contient obligatoirement un résumé rédigé en français et en anglais.

La page de garde de la thèse de l'université de Grenoble Alpes sera produite dans ADUM.

## 8.2. Langue de rédaction de la thèse

La langue de rédaction est normalement le français. Toutefois, des dérogations sont possibles et la rédaction du mémoire de thèse pourra être faite en anglais. Ces dérogations peuvent être accordées sur demande écrite et motivée du doctorant, visée par le directeur de thèse et adressée à l'École Doctorale avant ou au moment de l'inscription en troisième année de thèse. La motivation pour écrire en anglais doit être claire :

* La thèse se déroule dans le cadre d'une co-tutelle dont la convention prévoit la langue pour le mémoire et la soutenance.
* Le doctorant est étranger et connaît de réelles difficultés dans la maîtrise du français écrit et / ou parlé.
* Un ou des membres du jury ne sont pas francophones.
* Autre motivation professionnelle ou personnelle

Dans ces cas particuliers, un résumé en français de 4000 caractères, espaces compris, est requis. Ce résumé pourra se trouver en début de mémoire ou à la fin de celui-ci.

Attention, ce résumé ne remplace pas les résumés français/anglais obligatoires qui doivent figurer sur la 4ème de couverture.

**Demande de dérogation pour la rédaction du manuscrit de thèse au format article**

Doctorant.e \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Directeur.rice de thèse \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Titre de thèse \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Demande argumentée (par le directeur de thèse)

Liste des articles scientifiques publiés et en cours de preparation (en format *Harvard*) - Précisez si l'article et accepté, en révision, soumis ou en préparation.

Il est d'usage que les doctorants soient les premiers auteurs des articles issus de leur thèse. Lorsque l'étudiant n'est PAS le premier auteur et qu'une justification supplémentaire est requise.

✅ *J’ai pris connaissance des recommandations de rédaction des thèses en articles au-dessus*

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Directeur de thèse Doctorant(e)

Merci de répondre à Christopher Moulin et Orélie Garzena

christopher.moulin@univ-grenoble-alpes.fr / orelie.garzena@univ-grenoble-alpes.fr